**Université de Bejaia.**

**Département de Langue et Culture Amazighes.**

**Année universitaire 2012/2013.**

**Master 1 anthropologie**

**Méthodologie**

**Mr. A. Ould Fella.**

**Axes du programme.**

**Axe 1 : Rappel :**

-La déontologie

-Les étapes de la recherche

La démarche poppérienne hypothético-déductive

La démarche inductive (Grounded theory)

-Les techniques d’enquête :

Le questionnaire

L’entretien

Le récit de vie

L’observation

Le recueil de documents archivistiques

**Axe 2 :** **L’enquête de terrain en anthropologie**

-Le terrain en anthropologie (voir introduction de Cefai, l’enquête de terrain, 2001)

-L’observation participante

Présentation du travail de Malinowski et étude de l’introduction au *Les Argonautes du Pacifique Occidental,* 1922.

William Foote Whyte, *Street Corner Sociéty, la structure sociale d’un quartier italo-américain,*  La découverte, Paris, 2002. Voir pp

-La monographie.

(voir Dutour, S., l’enquête de terrain en sciences sociales, l’approche monographique et les méthodes qualitatives, 1991).

-La description ethnographique.

**Axe 3 : Approches d’analyse en anthropologie :**

Méthodes descriptives

Méthodes analytiques

Méthodes dynamiques

Le traitement de l’archive et de l’image (iconographique)

**Bibliographie générale :**

1-L. Albarello et al., *Pratiques et méthodes de recherche en sciences sociales*, 1995.

2-Anne-Marie Arborio et Pierre Fournier, *L’enquête et ses méthodes, l’observation directe,* 2ème édition, Armand colin, 2005.

3-Maurice Angers, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997.

4-Gaston Bachelard, *la formation de l’esprit scientifique,* 2ème édition, Paris, 1967.

5-Michel Beaud, *L’art de la thèse, Guides approches*, Casbah édition, Alger, 1999.

6-Stéphane Beaud et Florence Weber, *Guide de l’enquête de terrain*, La découverte, paris, 2003.

7-Nicole Bertier, *les techniques d’enquête*, Armand colin, Paris, 2002.

8-Alain Blanchet et Anne Gotman, *L’enquête et ses méthodes, L’entretien*, Armand colin.

9-Daniel Bertaux, *L’enquête et ses méthodes, Le récit de vie*, 2ème édition, Armand colin, 2005.

10-Hervé Fenneteau, *Enquête : entretien et questionnaire*, Dunod, Paris, 2002.

11-Mathieu Guidère, *Méthodologie de la recherche*, Elipses, éditions Marketing, Paris, 2004.

13-QUIVY Raymond et VAN CAMPENHOUDT Luc, 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod, coll. SOCIALE

14-BECKER Howard S., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris, La Découverte, 2002.

15-BECKER Howard S., *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*, Paris, Economica, Coll. Méthodes des sciences sociales, 2004.

16-Madeline Grawitz, *Méthodes des sciences sociales*, 10ème édition, 2005.

J. Guibert, G Jumel, *Méthodes et techniques pour travaux de terrain en sciences humaines et sociales,* 1997*.*

17-G Ferréol, Ph. Deubel, *Méthodologie des sciences sociales,* 1993*.*

18-J. Penef, *la méthode biographique, 1990.*

19-Thuillier, Guy, Tulard, Jean, *La méthode en histoire*, Paris, PUF, n°2323, 1993.

20-R.Ghilioune, B Matalon, *les enquêtes sociologiques*, Armand Colin, paris, 2008.

21-A Beitoun et autres, *sciences sociales*, Dalloz, 5ème édition 2007.

22-E. Savarese, *Méthodes des sciences sociales*, ellipses, 2006.

23-A Blanchet et autres, *les techniques d’enquête en sciences sociales*, DUNOD, 2005.

24-Daniel Cefaï, *l’enquête de terrain*, Edition La Découverte, 2001.

25-Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », *Cultures & Conflits*, 47, automne 2002, [En ligne], mis en ligne le 29 avril 2003. URL : http://www.conflits.org/index829.html. Consulté le 07 novembre 2008.

26-Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Partie 2 », *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, Les risques du métier, mis en ligne le 29 avril 2003. URL : http://conflits.revues.org/index832.html

27-Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Partie 3. », *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, Les risques du métier, mis en ligne le 29 avril 2003. URL : http// conflits.revues.org/index835.html

28-Daniel CEFAÏ, Codifier l'engagement ethnographique? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique *in*, Daniel Cefaï, Paul Costey, Edouard Gardella, Carole Gayet-Viaud, Philippe Gonzalez, Erwan Le Méner, Cédric Terzi (eds.), *L’Engagement ethnographique*, Paris, Éditions de l’École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2009.

29-Stéphane Dufour, Dominic Fortin et Jacques Hamel, *L’enquête de terrain en sciences sociales*, Montréal, 1991. Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

30-Ozouf-Marignier Marie-Vic, « La monographie de « pays » : le conflit entre science leplaysienne et géographie autour d'un monopole (1890-1910) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2003/2 n° 9, p. 13-35. DOI : 10.3917/rhsh.009.0013

31-Müller Bertrand, « Écrire l'histoire locale : le genre monographique », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 2003/2 n° 9, p. 37-51. DOI : 10.3917/rhsh.009.0037

32-Blandine Veith, « De la portée des récits de vie dans l’analyse des processus globaux » *Bulletin de méthodologie sociologique*, 84 | 2004, [En ligne], Mis en ligne le 30 mai 2008. URL : http://bms.revues.org/index78.html. Consulté le 07 novembre 2008.

33-Ghasarian Christian. Les désarrois de l'ethnographe. In: *L'Homme*, 1997, tome 37 n°143. pp. 189-198.

34-Cefaï Daniel, « Faire du terrain à Chicago dans les années cinquante » L'expérience du Field Training Project, *Genèses*, 2002/1 no46, p. 122-137.

Université de Bejaia.

Département de Langue et Culture Amazighes.

Année universitaire 2012/2013.

Master 1 Anthropologie

Méthodologie,

Mr. A. Ould Fella.

**La déontologie**

**I-Définition de la déontologie : c’**est une sorte de code moral et éthique (écrit ou oral) qui régit l’exercice d’une profession.

Le chercheur est tenu de respecter un certains nombre d’obligations et de devoirs. C’est ce qu’on nomme par l’éthique scientifique considérée comme un « **ensemble de principes ou de devoirs moraux reliés à la conduite d’une activité de recherche**. » Angers, p.50

La codification des pratiques d’enquête *ethnographique*.

Ce code porte sur « la dimension normative de l’implication du chercheur qui, dès lors qu’il prend conscience que ses actes d’enquête ont des conséquences sur la vie et le milieu de vie de ses enquêtés, *doit* s’efforcer de réfléchir en termes déontologiques, éthiques et politiques sur les façons de maîtriser ces conséquences » cefai

**II-Quelques principes du code de déontologie :**

La publication de codes éthique est le résultat de scandales, polémiques, disputes et discussions entre les chercheurs dans les sciences sociales et notamment médicales[[1]](#footnote-1). Ce travail de codification normative du travail de recherche scientifique anglo-saxonne s’est inspiré du modèle clinique et codes d’expérimentation médicales en vigueur aux USA. Voir Cefaï, codifier l’engagement ethnographique, 2009.

La transposition des ces codes cliniques sous forme de « contrat quasi-juridique » dans le travail d’enquête de terrain pose d’énormes problèmes, puisque il « ignore la singularité de la dynamique des relations entre enquêteurs et enquêtés », et le dilemme ou « le double jeu » née de l’immersion dans l’univers des enquêtés qui fait émerger des sentiments d’usurpation d’identité, de mensonge et de complicités, et des relations affectives et parfois intimes, ou pris parfois par le devoir de réserve de se taire face aux pratiques que l’on désapprouve[[2]](#footnote-2) (voir Cefaï, idem)

Parmi les principes éthiques que les **comités de déontologie** doivent faire respecter au sein de la communauté des chercheurs :

1- **Le consentement éclairé :**

**Cefaï aborde les vices et vertus de ce dispositif**

Un mot clef de cette littérature normative est celui de consentement éclairé (*informed consent*). ***Éclairé***: **toutes les informations concernant les orientations et les objectifs du projet – les identités des sponsors et des financeurs, les procédures qui vont être mises en œuvre, les garanties d’anonymat et de confidentialité, les usages qui seront faits des résultats, les agréments et les désagréments qui peuvent en découler – doivent être dévoilées « dans un langage accessible à tous » par l’enquêteur à l’enquêté, qui est supposé disposer des compétences requises pour comprendre ce type d’informations.** ***Consentement***: sur ce fondement, l’enquêté est **supposé être raisonnable et responsable, disposer de sa liberté d’appréciation et d’évaluation, et prendre la décision de participer de façon volontaire, sans subir aucune forme de contrainte de la part de l’enquêteur ou d’une tierce instance, comme d’un employeur ou d’un gouvernement.** Des personnes qui n’ont pas la « capacité légale » de donner leur accord ne peuvent pas être des sujets d’enquête –les mineurs ou les incapables/ inaptes – à moins d’être couverts par leurs parents ou tuteurs légaux » Cefai.

2-**Le respect de l’intégrité physique et psychologique des enquêtés**.

Veiller à ne pas causer des séquelles physiques ou psychologiques aux personnes qui participent à la recherche, ni exercer du chantage moral, du fait de votre autorité scientifique, sur eux pour les contraindre à participer ou à coopérer etc.

**Exemple :** « Le modèle d’inspiration de ces mesures légales, qui déterminent un cadre standard de la relation de terrain, est celui des **codes d’éthique médicale**. Une première source, souvent citée, est celle du ***Code de Nuremberg* de 1947**. **Sept médecins nazis ont été condamnés à mort et d’autres à des peines de prison**.

Les **sujets d’expériences scientifiques doivent être volontaires et informés des risques qu’ils encourent.** Un calcul des bénéfices escomptés et des désagréments engendrés doit être fait, même si les principes élémentaires sont respectés. Les chercheurs doivent s’informer si des expériences similaires ont déjà été réalisées et avec quels effets pervers. **Les mesures et les relevés doivent être accomplis sans dommage physique et psychologique pour les sujets. Les règles de sécurité des équipements du laboratoire et des enchaînements de l’expérience doivent si possible avoir été testées. Les chercheurs doivent être hautement qualifiés et convenablement entraînés. Les sujets, préalablement informés, doivent être libres de se retirer à tout moment d’une expérience. Les chercheurs doivent interrompre une expérience sitôt qu’elle cause du mal aux sujets.** » D Cefai

3-**Le respect de la vie privée.**

Elle ne doit pas être **divulguée**, d’où l’importance de veiller au respect de **l’anonymat** des informateurs. **Ne pas divulguer leur nom, ni leur adresse encore moins des secrets personnels ou familiaux,** qui peuvent remettre en cause leur réputation.

4-**Informer les enquêtés de votre projet de recherche** et de ce que vous attendez d’eux. Dans certains thèmes **on peut garder en secret l’objectif de la recherche à la fin de l’enquête pour ne pas nuire ou influencer l’attitude des informateurs** ou des personnes qui participent dans cette recherche.

5**- Instaurer une confiance mutuelle** **entre le chercheur et les informateurs** afin d’assurer les meilleurs conditions d’une bonne investigation. **Les informateurs doivent être assurés que leurs droits seront respectés** et qu’ils retireront un certain **bénéfice** (matériel ou moral) pour compenser les désagréments éventuels de leur participation à la recherche (perte de temps, sacrifice personnel, déplacement etc). P.52

**6-le chercheur a des obligations à tenir vis-à-vis de la communauté scientifique.**

**Ne pas commettre de plagiat**. Ainsi, il faut être transparent face à ses collègues sur la recherche accomplie et critique vis-à-vis de leur travaux.

**Accepter l’échange critique avec la communauté scientifique**. Ainsi, il y a lieu **d’indiquer ses références, ses sources, ses données et la méthodologie utilisée**. Et de ce fait permettre de déceler des erreurs possibles et de découvrir des impostures, comme **les fausses données et le maquillage des résultats**. Voir Angers, p. 52.

**Références :**

1-Maurice Angers, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997.

2-Cefaï. D, Codifier l'engagement ethnographique? Remarques sur le consentement éclairé, les codes d'éthique et les comités d'éthique. In la vie des idées.fr publié le 18mars 2009.

3-Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », *Cultures & Conflits* [En ligne], Cultures & Conflits n°47 3/2002 pp. 15-48

4- C ; Lacoste-Dujardin, Opération « oiseau bleu » 1956, Géostratégie et ethnopolitique en montagne kabyle, in *Revue de l’Occident musulman et de la Méditerranée,* N°41-42, 1986, PP. 167-193

Université de Bejaia.

Département de Langue et Culture Amazighes.

Année universitaire 2012/2013.

Master 1 Anthropologie

Méthodologie,

Mr. A. Ould Fella.

**Les étapes de la recherche**

Dans les sciences sociales, la recherche scientifique suit un certain nombre d’étapes que l’on peut synthétiser dans ces trois phases clés[[3]](#footnote-3) :

**I-La construction de l’objet :**

**1-Le choix du thème/sujet**

Les critères du choix du sujet :

-Intérêt du thème : motivation personnelle, intérêt scientifique du thème

-Adéquation entre la motivation et les compétences

-Faisabilité du thème : temps disponible, accès au terrain, disponibilité des sources

**2-La construction de la problématique : la question principale.**

**Exploration du thème :**

Revue bibliographique : faire un état de recherche sur le thème

Pré-enquête : repérer le terrain et les informateurs potentiels, réaliser des entretiens exploratoires

**Elaboration et formulation de la question principale :**

Lecture de texte et pré-enquête

Identifier un ensemble de questions ce qui permet de centrer le travail

Tri, discussion et formulation de la question principale

**3-Elaboration des hypothèses et la définition des concepts**

L’hypothèse est une réponse provisoire à la question principale qui construit une relation entre plusieurs variables (indépendante/ dépendante)

Des hypothèses aux indices

Traduire les concepts en indicateurs concrets

Certains anthropologues partisans de la *Grounded theory*, induction analytique n’élaborent pas d’hypothèses avant d’aller au terrain, ils considèrent que c’est l’enquête de terrain qui permet l’émergence des hypothèses.

**II-la collecte des données/ Le corpus/ L’enquête de terrain.**

Les données ne sont pas collectées mais produites dans des interactions entre chercheur et enquêtés.[[4]](#footnote-4)

Choix du terrain, de l’échantillon (représentatif ou non) choix déterminé lors du choix du thème et peut être reformulé, préciser ou modifier au cours de l’enquête

Mettre en place un **dispositif d’enquête**: combinaison de plusieurs techniques d’enquête

(observation : directe, participante etc, entretiens, questionnaires, analyse de documents)[[5]](#footnote-5).

Préciser les tâches et objectifs assignés à chaque technique et le plan de l’enquête : (l’accès au terrain : se faire accepter, gagner la confiance, trouver sa place, savoir en sortir, etc, la prise de notes la plus dense et précise possible)

**III- L’analyse et l’interprétation des données :**

Dépouillement des données collectées

-Analyse du corpus en relation avec les hypothèses et la question principale

-Construire des hypothèses et une théorie à partir des données collectées

Va et vient entre l’analyse des données et le terrain : retour au terrain pour compléter et enrichir l’enquête.

Rédaction, reformulation, mise en cohérence et mise en forme du texte finale

**La *Grounded theory*** :

Théorie fondée par Glaser et Strauss à l’université de Californie de San Francisco aux USA, présentée dans leur livre *The Discovery of Grounded Theory*, 1967. Elle était perçue comme un fer de lance de la sociologie qualitative qui s’opposait aux théories et méthodes positivistes et Poppériennes et tenait tête aux théories dominantes de l’université de Columbia prônées par K. Merton et P. Lazarsfeld (usage massif des échantillons, statiques et recherche des lois).

Les deux auteurs sont des partisans des théories pragmatistes de J. Dewey et G.H Mead et de l’école de Chicago : l’approche écologique et structurale de R. E. Park ou E. C. Hughes et du courant de l’interactionnisme symbolique[[6]](#footnote-6) de H. Blumer . La *Grounded* *Theory* retient deux principes de cette école : le changement ; les phénomènes ne sont pas statiques mais ils sont « des processus en transformation continue, corrélativement aux conditions de leur survenus ». Le deuxième principe relatif au déterminisme ou au non déterminisme : « les acteurs sont perçus comme les détenteurs des moyens de contrôler leurs destinées par leurs réactions aux circonstances. Ils sont capables de faire des choix en accord avec leurs perceptions, souvent précises, des options qui se présentent à eux… La G.T ne fait pas que découvrir des conditions pertinentes, mais montre également la façon dont les acteurs se meuvent dans des espaces-temps de contraintes et d’opportunités, en répondant à ces conditions en mouvement et aux conséquences de leurs actions. Il y va de la responsabilité du chercheur de saisir le jeu de cette interaction. Une telle approche pragmatiste et interactionniste, est nécessaire. »[[7]](#footnote-7)

« La notion de « grounded theory » est centrale dans le travail épistémologique de Glaser et Strauss. « Grounded » désigne le fait que la théorie doit être fondée sur les données issues du terrain. Isabelle Baszanger propose de la traduire précisément par « théorie fondée ». Jean-Pierre Olivier de Sardan propose très subtilement « modèle interprétatif issu du terrain » »[[8]](#footnote-8)

La Grounded theory proposée par Anslem Strauss et Bareny Glaser « vise à produire des propositions théoriques, moyennant une remontée inductive qui s’enracine dans un corpus de données empiriques » cefai, 2010, p 123

Cette théorie est inductionniste[[9]](#footnote-9), elle procède par «  des opérations d’analyse qui permettent de passer des corpus de données brutes à des théories enracinées dans ces données » Cefaï, 2003, p323

L’induction analytique est à l’opposé d’une démarche poppérienne qui établit des théories sur un mode hypothético-déductif et les teste ensuite dans des dispositifs d’expérimentation empirique… L’induction analytique combine des raisonnements inférentiels du particulier au particulier et du particulier au général. ... cette méthode recueille des « données », les pointe comme telles en multipliant les variantes, les contextes et les personnages, en laissant son intention flotter et se fixer sur des détails, en les comparant et les typifiant, en les arrangeant en un corpus d’indices pertinents, jusqu’à ordonner des schémas ou des histoires, qui rendent compte des causes et des raisons d’un phénomène. Cefai, *l’engagement ethnographique,* 2010, P35

L’induction analytique trace son chemin depuis les notes griffonnées à la va-vite, qui consignent des intuitions émergeant à la volée ou des bouts de conversation remémorés, aux ébauches d’analyse encore en point d’interrogation. Elle est cruciale dans le moment de codage qualitatif, plus au moins systématique, des corpus de retranscriptions, mais aussi dans le travail de triangulation entre données et dans l’épreuve de la ressemblance des témoignages. L’induction analytique configure les données dans l’enchainement des brouillons successifs et va-et-vient incessant de la table d’écriture au terrain d’enquête. Cefai, *l’engagement ethnographique,* 2010P35

« L’enquête vise à définir simultanément, dans un même mouvement, l’objet à expliquer et les facteurs qui l’expliquent… l’investigation empirique circonscrit son objet et fait conjointement émerger les critères de son analyse. » Cefai, *l’engagement ethnographique,* 2010p33

« Il n’ya pas deux phases, l’une de formulation, l’autre de falsification des hypothèses, mais un double mouvement d’engendrement des codes, des catégories, de leurs propriété et de leurs relations dans l’analyse des données, et simultanément, de mise à l’épreuve de leur validité, d’élimination des cas négatifs, de modification des échantillons qualitatifs, de raffinement contrôlé des identités et des différences jusqu’à saturation. Découverte et justification vont ensemble » Strauss, 2003, P365

**La collecte et l’analyse des données sont des processus en interrelation :**

L’analyse est mise en branle dès le départ parce qu’elle est utilisée pour orienter les observations et les entretiens à venir…C’est le processus de recherche lui-même qui guide le chercheur dans l’examen de toutes les pistes prometteuses de compréhension. C’est pour cela que nous avons qualifié cette méthode d’enquête de processus de découverte et d’enracinement de la théorie dans le réalité. Chaque concept, engendré ou découvert dans le processus de recherche, est dans un premier temps considéré comme provisoire. Il gagne sa légitimité théorique à s’avérer présent de façon *répétitive*  dans les documents, les observations et les entretiens…. Si sa pertinence n’est pas prouvée à travers un examen minutieux et continu, le concept doit être écarté. L’encrage des concepts dans la réalité des données est ce qui assure à la *grounded theory* son caractère de congruence ou de compatibilité entre théorie er observation » Strauss, p366

**L’échantillonnage ne se fait pas sur la base de catégories statistiques.** Il se fait en termes de concepts, de leurs propriétés, de leurs dimensions et de leurs variations. La visée finale n’est pas de généraliser les découvertes à des populations plus vastes en soi » exemple : thème sur le travail des infirmières, le chercheur devra se rendre dans un hôpital, clinique lieu de travail des infirmière pour échantillonner non pas les infirmières mais toutes sortes d’événements, d’activités et de situations qui concernent leur travail, les conditions qui le facilitent, l’interrompent ou l’entravent. Voir Strauss**,** p 368-369

**La Grounded Theory est avant tout une méthode comparative. (Strauss, p370)**

**L’analyse fait constamment usage de comparaison.**

Si un événement est noté, il doit être comparé avec d’autres événements. Ce qui fait sa singularité et sa typicité… comparer, regrouper, généraliser et tester ces opérations préviennent la cristallisation de préjugés, en faisant peser un doute méthodique sur les concepts déjà reconnus. Strauss, p369 La comparaison permet la précision

**Ecrire des mémentos théoriques** est partie intégrante de la pratique de la grounded theory

Formulation et révision de la théorie pendant toute la recherche strauss, p370

**Les hypothèses doivent être développées et vérifiées autant que possible durant le processus de recherche.** Les hypothèses… sont constamment modifiées pendant la recherche jusqu’à ce qu’elles soient vraies du point de vue de tous les phénomènes rassemblés dans le corpus des documents, observations et entretiens. Les épreuves de justification en vue de fonder des preuves avérées sont enracinées dans ce processus d’enquête et d’analyse P372

**Le codage qualitatif est une opération analytique de base.** Les codes sont des petits marqueurs qui sélectionnent, étiquettent, disjoignent et regroupent les données. Strauss, p272 (**codage ouvert, codage axial, codage sélectif)**

Les méthodes de codage et d’échantillonnage qualitatif, de détermination et d’abstraction des catégories, de rédaction de mémentos et de diagrammes, sans disposer de concepts et d’hypothèses préconçus (comme dans les enquêtes par questionnaires) et sans dissocier le recueil de l’analyse des données (selon la distinction entre ethnographie et ethnologie) sont applicables telles quelles. La Grounded Theory est alors un excellent guide d’enquête qui permet d’éviter un certains nombre de problème : « virer indigène » (la réflexivité continue de l’entreprise prévient l’oubli du projet d’enquête et l’identification aux enquêtés) ou appliquer sans recul les théories de la discipline (la pertinence des enjeux théoriques est dictée par leur résonance avec les corpus empiriques) ; recueillir des données de façon désordonnée et superficielle ou étudier en profondeur certains éléments isolés au hasard (la procédure de l’échantillonnage et de comparaison recadre l’attention sur des thèmes par le terrain comme significatifs). En outre, la *grounded theory*  permet de contourner un idéal monographique, au sens étroit, de l’ethnographie ou de la sociographie. L’enquêteur doit éviter de rester prisonnier des contingences du processus d’enquête ou enfermé dans les particularités du site d’enquête : il lui faut produire une intelligibilité qui transcende ses comptes rendus d’observation ou d’entretien et qui éclaire également d’autres situations analogues à celles qu’il décrit » Cefaï, 2003, p324.

**Les données de la GT proviennent de sources multiples.** « Les procédures de collecte des données incluent les observations et les entretiens. Mais elles puisent aussi dans le registre des sources que sont les archives officielles, les documents gouvernementaux, les cassettes vidéo, les journaux, les lettres et les livres … l’enquêteur utilise les méthodes d’usage, indiquées dans tous les manuels sur le travail de terrain, pour s’assurer de la crédibilité de ses informations et pour éviter de comprendre leurs réponses de façon biaisée. » Strauss,365

**Enquête de terrain en anthropologie et en sociologie :**

**Enquête extensive  par questionnaire et enquête intensive *in situ* :**

Olivier de Sardan clarifie les oppositions entre les deux méthodes : « Il faut certes prendre acte du contraste évident qui oppose l’enquête par questionnaires et l’enquête de terrain. Elles apparaissent comme deux pôles ou comme deux types-idéaux (il existe heureusement des formes intermédiaires ou combinées, n’en déplaise aux intégristes des deux bords), qui diffèrent tant en raison des modalités respectives de la production des données et de la nature de celles-ci que par leur approche du problème de la représentativité. L’enquête par questionnaires prélève des informations circonscrites et codables sur la base d’échantillons raisonnés et dotés de critères de représentativité statistique, dans une situation artificielle d’interrogatoire dont les réponses sont consignées par l’intermédiaire d’enquêteurs salariés. En revanche, l’enquête de type anthropologique se veut au plus près des situations naturelles des sujets – vie quotidienne, conversations –, dans une situation d’interaction prolongée entre le chercheur en personne et les populations locales, afin de produire des connaissances *in situ,* contextualisées, transversales, visant à rendre compte du « point de vue de l’acteur », des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones. L’enquête statistique est d’ordre plutôt extensif (cf. la notion anglo-saxonne de *survey*)*,* l’enquête de terrain est d’ordre plutôt intensif (cf. les connotations de « terrain » en français)[[10]](#footnote-10).

**Quelques principes de l’enquête de terrain :**

1-[**La triangulation**](http://enquete.revues.org/document263.html?format=print#tocfrom18) : La triangulation est le principe de base de toute enquête, qu’elle soit policière ou ethnographique : il faut recouper les informations ! Toute information émanant d’une seule personne est à vérifier : c’est vrai pour un alibi comme pour une représentation rituelle.

Par la triangulation simple le chercheur croise les informateurs, afin de ne pas être prisonnier d’une seule source. Mais on pourrait parler de triangulation complexe, dès lors qu’on tente de raisonner le choix de ces informateurs multiples. La triangulation complexe entend faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser des points de vue dont elle pense que la différence fait sens. Il ne s’agit donc plus de « recouper » ou de « vérifier » des informations pour arriver à une « version véridique », mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l’hétérogénéité des propos un objet d’étude, de s’appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives. ». […]

2-[**L’itération**](http://enquete.revues.org/document263.html?format=print#tocfrom19) : L’enquête de terrain procède par itération, c’est-à-dire par allers et retours, va-et-vient. On pourrait parler d’itération concrète (l’enquête progresse de façon non linéaire entre les informateurs et les informations), ou d’itération abstraite (la production de données modifie la problématique qui modifie la production de données qui modifie la problématique).

Sous la forme la plus concrète et la plus simple, l’itération évoque les va-et-vient d’un chercheur sur le terrain. À la différence en effet d’un enquêteur « par questionnaires », qui commence par un bout de la rue ou de l’annuaire pour finir à l’autre, le chercheur va chez X, qui lui dit d’aller chez Y de l’autre côté du village ou de la cité, puis revient chez Z qui habite près de X. C’est que ses interlocuteurs ne sont pas choisis à l’avance par une méthode de tri (statistique, aléatoire), mais ils prennent place selon un compromis permanent entre les plans du chercheur, les disponibilités de ses interlocuteurs, les opportunités qui se présentent, les filières de parenté ou d’amitié déjà constituées, et quelques autres variables. Le choix des interlocuteurs s’opère ainsi pour une bonne part par « buissonnement » ou « arborescence » : de chaque entretien naissent de nouvelles pistes, de nouveaux interlocuteurs possibles, suggérés directement ou indirectement au cours de l’entretien. La dynamique de l’enquête suscite ainsi son propre cheminement, largement imprévisible au départ, illégitime pour un enquêteur de l’INSEE, mais où se reflètent cependant les réseaux « réels » du milieu étudié. Les individus de l’enquête de terrain sont des individus non abstraits de leurs conditions concrètes d’existence, de leurs affiliations personnelles, familiales ou clientélistes, de leurs modes de sociabilité (à la différence des individus de l’enquête par échantillon qui sont par définition et par nécessité représentatifs de variables abstraites et standardisées). L’enquête de terrain s’adapte donc aux divers circuits sociaux locaux, à leur complexité, à leurs imbrications, à leurs distorsions. Elle n’a rien de linéaire.

Mais l’itération, c’est aussi, en un sens plus abstrait, un va-et-vient entre problématique et données, interprétation et résultats. Chaque entretien, chaque observation, chaque interaction sont autant d’occasions de trouver de nouvelles pistes de recherche, de modifier des hypothèses, d’en élaborer de nouvelles. Pendant toute l’étape de terrain, le chercheur interprète sans cesse, au fil des rencontres, des observations et des entretiens, bien que de façon latente plus que de façon explicite. La phase de production des données peut être ainsi analysée comme une restructuration incessante de la problématique au contact de celles-ci, et comme un réaménagement permanent du cadre interprétatif au fur et à mesure que les éléments empiriques s’accumulent. […]

**Bibliographie :**

-Daniel Cefaï (sous la dir.), *l’engagement ethnographique,* Editions EHESS, Paris, 2010.

-Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, Les risques du métier, mis en ligne le 29 avril 2003. URL : <http://conflits.revues.org/index829.html> Référence papier Cultures & Conflits n°47 3/2002 pp. 15-48

-Daniel Cefaï, *l’enquête de terrain*, Paris, 2003.

-Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain », *Enquête*, Les terrains de l'enquête, 1995 : <http://enquete.revues.org/document263.html>.

-Anselm Strauss et Juliet Corbin, l’analyse de données selon la grounded theory, procédures de codage et critères d’évaluation, in Cefaï, *l’enquête de terrain*, Paris, 2003.

**Les techniques d’enquête :**

**I- Le questionnaire.**

**I-Définition.**

**II-Les types de questions.**

**III- Les étapes de l’élaboration du questionnaire.**

**Références :**

Angers, M., *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Casbah, Alger, 1997.

Berthier, N., *les techniques d’enquêtes*, Armand Colin, Paris, 2002.

Boudon R, (sous la direction de), *Dictionnaire de sociologie*, Larousse, Paris, 1997.

Grawitz, M, *méthodes des sciences sociales*, Dalloz, 10ème édition, 2005.

**I-Définition** : « Le questionnaire est un outil de travail de terrain du chercheur, il doit traduire l’objectif de la recherche en questions et susciter chez les sujets interrogés des réponses sincères et susceptibles d’être analysées en fonction de l’objet de l’enquête. Grawitz P615.

« Séries de questions que l’on pose un informateur, et qui peuvent concerner ses opinions, ses représentations, ses croyances, ou divers renseignements factuels sur lui-même et son environnement » Dictionnaire de sociologie, P186.

**Types de questionnaires :**

Le questionnaire auto-administré : formulaire de questions à remplir par l’informateur

Le questionnaire-interview : formulaire de questions posées par un enquêteur qui note les réponses fournies par l’enquêté.

**II-Les types de questions :**

**1-Question ouverte et question fermée :**

**Une question fermée** est une question obligeant l’enquêté à effectuer un choix parmi un certain nombre de réponses plausibles fournies par l’enquêteur. Angers, p181.

**Exemple : choix dichotomique :** Le type de réponse est fixé d’avance  par le questionnaire :

Habituellement lisez-vous Le Matin ou El Watan ?

Ou l’enquêté doit répondre par un Oui ou un Non :

Avez-vous lu le journal ce matin ? OUI NON

**Choix multiples :** quelle est la raison qui vous a fait quitter l’Algérie :

Manque de liberté

Chômage

Vivre mieux ailleurs

Autre précisez….

**La question ouverte** n’impose aucune contrainte à l’enquêté quant à l’élaboration de sa réponse. Elle laisse la liberté à l’enquêté d’organiser librement sa réponse :

Que pensez-vous de la politique de Bouteflika vis-à-vis de la question de la langue berbère ?.......

**2-La question préformée (semi-ouverte):**

Pour corriger les avantages et les inconvénients des questions ouvertes et fermées, on a été amené à proposer un moyen terme : les questions performées. Les réponses n’y sont ni fermées, ni libres, mais en quelques sortes préparées.

Exemple : Parmi ces caractéristiques suivantes quelles sont d’après vous celles qui vous définissent le mieux ?

Parler la langue berbère ?

Pratiquer les coutumes berbères ?

L’engagement politique en faveur de l’identité berbère ?

Pratiquer la religion musulmane ?

Autres ? (précisez)

Noter bien que cette gamme de réponse doit être construite à partir de la pré-enquête. Et si le taux de réponses en faveur de « autres » est très important cela indique que votre pré-enquête n’a pas été suffisamment élaborée.

Ne pas surcharger les propositions de réponses.

**3-Question directe et question indirecte :**

Certains sujets peuvent être considérés comme délicats et sensibles : la politique, la sexualité, la religion etc. une question posée directement ne cache pas son objet : « êtes-vous pratiquant ? », « quel est votre appartenance partisane ? », ces questions peuvent non seulement susciter des réponses fausses mais aussi de gêner l’enquêté et de perturber la suite des réponses aux questions.

**L’approche détournée** vise à neutraliser les réticences et les craintes et éviter de recevoir des réponses de convenance et superficielle ou fausses: exemples :

**Mise en situation d’une tierce personne** : demander à l’enquêté de répondre à la place d’une tierce personne imaginaire : Exemple 2 : « que pensez-vous de X qui a … »

**Phrases à compléter :** on demande au répondant de finir une phrase pour exprimer sa conception :

« Depuis qu’il est au chômage Saïd est … »

**Association de mots libre ou contrôlée :** on peut demander de réagir à des mots-stimuli. Par exemple : « lorsqu’on vous parle de terrorisme, quels sont les mots qui vous viennent à l’esprit ? ».

**4-Question de fait ou de comportements :**

Le but est de connaitre les pratiques des enquêtés.(non la représentation que l’enquêté se fait de son comportement). Exemple : Avez-vous une parabole chez vous ?

**5-Question d’opinion et de croyance :**

Les questions sur la manière de penser ou de juger visent à connaitre les opinions et les croyances des enquêtés, qui d’ailleurs accueillent bien volontiers ce genre de questions : on me demande mon avis.

**Questions aux échelles unidimensionnelles** : d’une manière générale, vous avez trouvé cette exposition d’Issiakhem : très intéressante/ assez intéressante / assez peu intéressante/ pas du tout intéressante.

**Echelle bipolaire** : satisfait/mécontent. Etc

**Choix forcé** : certains disent que la constitutionnalisation de Tamazight en 2002 n’est qu’une tactique politique de la part du pouvoir pour affaiblir le mouvement de contestation de 2001 ; d’autres au contraire pensent que c’est une brèche qu’il faut investir pour promouvoir la langue berbère. Quelle est l’opinion qui se rapproche de la votre ?

**Classements ou préférences** : quand on dit berbère quels mots viennent à l’esprit ? Choisissez trois mots parmi cette liste : islam, ancien, racine, langue, identité, démocratie, moderne, autre (lequel….)

**6- Question de connaissance : que savent-ils ?**

Tester le niveau de connaissance des enquêtés sur tel thème nécessite de poser des questions sur ce qu’ils savent. Exemple : « Pouvez-vous rappeler qui a écrit le roman de la colline oubliée ? »

**7- Renseignements signalétiques :**

Ces questions ont pour objet de décrire les répondants et de les identifier. Elles correspondent à des hypothèses et interviennent comme explication des conduites ou des opinions, elles sont importantes pour l’analyse.

Exemple : le sexe, l’âge, le niveau social, la profession, le niveau d’instruction, statut matrimonial, type d’habitat, commune de résidence, etc.

**8-La question filtre :**

Afin d’éviter de poser des questionsà des personnesqui ne sont pas concernées par cette situation, il est utile de commencer par une question filtre.

Exemple : Avant de poser la question : parlez-vous à vos enfants en kabyle ou en français ?

Il faut au préalable s’assurer : avez-vous des enfants ? Lorsqu’une question ne s’adresse qu’à une partie des répondants elle sera donc introduite par une question filtre.

**III- Les étapes de l’élaboration du questionnaire :**

**Première étape :** l’objectif de l’enquête étant fixé, la première étape vise à définir le contenu du questionnaire, c’est-à-dire évoquer les variables en cause et préciser la nature des données que l’on cherche à recueillir.

**Deuxième étape : la formulation du questionnaire : comment obtenir la réponse ?**

S’assurer si tous les aspects du problème ont été bien abordés, et que certaines propositions ne s’éloignent pas du sujet traité. A ce stade du contenu, on se préoccupe déjà de la réaction de l’enquêté, de ses oubli, de son nouveau d’information, de ses réticences devant tel ou tel sujet.

**Troisième étape : le libellé de la question : le choix des mots.**

Etape difficile et cruciale du questionnaire. L’enquêteur a tendance à méconnaitre les différentes façons dont la question peut être compris par les enquêtés. D’où l’importance de chercher à susciter une réponse contenant l’information recherchée par l’enquêteur. Exemple : deux questions qui visent de recueillir des réponses différentes

1-Quelle est la marque de chocolat que vous consommez ? 2- Quelle est votre marque préférée ?

Une bonne question n’exerce pas d’influence sur le sens de la réponse. La mauvaise est celle qui, par sa formulation, incite à une réponse qui ne correspond pas à l’information recherchée ou inexacte.

Eviter les questions trop larges, les termes vagues : qui est responsable de cette situation ? Le pouvoir ?

Ecarter les questions concernant un avenir ou un passé lointains, qui ne peuvent rien viser de précis.

Utiliser un niveau de langue en fonction du public de l’échantillon. Le langage employé doit le plus possible correspondre à celui d’emploient les enquêtés eux-mêmes.

On peut accompagner la question par des notes explicatives pour éviter des risques de confusion ou d’incompréhension : exemple ONU : organisation des nations unies etc.

Par ailleurs, on doit éviter les mots techniques et abstraits. Eviter les mots chargés émotionnellement, car ils risquent d’influencer la réponse.

Le libellé de la question doit permettre à tous les enquêtés de la comprendre de la même manière quel que soit leur niveau d’information ou leur cadre de référence et d’y répondre en fonction de l’objectif de la recherche.

Pour aborder un nouveau thème il convient de commencer par des questions larges qui seront ensuite complétées par des questions aidant à préciser d’avantage.

**Quatrième étape : Nombre et place des questions :**

A cette étape du travail, les questions étant libellées, il est bon de vérifier leur contenu, pour le cas où certaines feraient double emploi. D’autres pourraient être trop générales, correspondre à deux idées et mériteraient dans ce cas, pour la clarté de la réponse, d’être décomposées.

Selon Grawitz, pour une enquête d’opinion il convient de ne pas dépasser 35 à 40 questions pour un temps de réponse de 20 à 60 minutes. P625.

Dans la première page du questionnaire, le chercheur présente son thème, indique le cadre dans lequel ce travail est réalisé (mémoire de licence à l’université, ou un travail d’enquête pour un centre de recherche etc) et sollicite de façon diplomatique la coopération de l’enquêté en acceptant de bien vouloir répondre aux questions et si c’est nécessaire lui fournir quelques indications sur la manière dont il doit répondre.

**la première question : « brise-glace** » : la première question est choisie avec une attention particulière car elle « donne le ton ». Pour rompre la glace, on commence par une question d’ordre général, claire, simple, intéressante pour donner envie de continuer. Exemple : Sujet sur les visiteurs d’une exposition : « aujourd’hui est-ce votre première visite à l’exposition ?

**Dosage des difficultés** : les questions difficiles ou gênantes n’apparaissent pas au début mais elles sont préparées par une question banale et facile à répondre, une «**question locomotive** ». Il est même parfois nécessaire d’introduire des **questions détente** sans intérêt véritable pour la recherche, mais qui font plaisir aux enquêtés.

Finir le questionnaire en invitant l’enquêté à s’exprimer librement, et bien sur en le remerciant d’avoir répondu aux questions.

**Cinquième étape : Le teste du questionnaire :**

On peut demander à des **experts** de relire le questionnaire pour corriger certains défauts. Ensuite il faut faire des **essais** sur le terrain auprès d’un nombre limité de sujets, environ 20 à 25 personnes [trois pour un travail de licence] ayant entre elles le maximum de diversité. Ces sujets ne seront plus interrogés par la suite. Il convient de réaliser des discussions post-teste avec les répondants pour noter leur remarques, hésitations et les difficultés qu’ils rencontrent. Des **entretiens** sont nécessaires pour voir comment les enquêtés ont compris et interprété les questions. Savoir leur avis sur le questionnaire, ont-ils été gênés, intéressés, critiques insatisfaits, ont-ils des suggestions pour supprimer ou ajouter des questions, pour clarifier ou modifier la présentation ? Berthier p89.

**Les critères d’évaluation du questionnaire en vue de sa modification :**

1-La compréhension des questions,

2-Les difficultés de répondre aux questions,

3-Oubli des questions filtre,

4-Les renvois prévus convient-ils ?,

5-Le vocabulaire adapté, mauvaise formulation.

6-L’ordre des questions, transition, enchainement, liens entre les questions.

7-A-t-on indiqué aux enquêtés la façon de répondre (cocher, entourer, barrer, un choix etc.).

8-Evaluer la durée de l’entretien temps de réponse au questionnaire.

9-Relever les erreurs typographiques.

10-Soigner la mise en page du document, caractère lisible, première page avec un graphisme attirant et motivant etc.

**Les techniques d’enquête**

**II- L’entretien**

I – La préparation de l’enquête et le choix de la technique d’enquête.

II – Les types d’entretien.

Les entretiens non directifs, libres.

Les entretiens semi-directifs avec guide d’entretien.

Les entretiens directifs.

III- Le cadre de l’entretien et les modes d’intervention

IV- L’entretien de groupe.

**Références du cours :**

Alain Blanchet, Anne Gotman, *L’enquête et ses méthodes, l’entretien,* Armand Colin, 2005

Hervé Fenneteau, *Enquête : Entretien et questionnaire,* Dunod, Paris, 2002

M.Grawitz, *Méthodes des Sciences Sociales*, Dolloz, 2005.

**I-Définition :** « C’est un procédé d’investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale, pour recueillir des informations, en relation avec un but fixé. » (Grawitz. 586)

L’entretien est une technique de collecte d’informations orales, un événement de parole qui se produit dans une situation d’interaction sociale entre un enquêteur et un enquêté (sauf dans le cas d’entretien collectif). C’est la raison pour laquelle il ne saurait être réduit à une simple démarche de prélèvement d’information : le discours de l’acteur est prononcé *in situ* et, de ce fait, la situation d’enquête conditionne à la fois la réalisation de l’entretien et l’interprétation du matériau recueilli

L’entretien n’est pas un bavardage, une discussion, un interrogatoire policier, une confession, ou un échange d’arguments pour convaincre.

**II-La préparation de l’enquête**

Il faut définir l’objectif de l’enquête, car cela permet de déterminer la population à étudier (un échantillon, ou tout le groupe) et les moyens de rechercher, les techniques à mettre en œuvre. Grawitz.498.

Préparer les autorisations officielles pour l’accès à certaines administration, aux centres de documentation… si l’enquête nécessiterait ces documents.

La préparation de l’enquête suppose que le travail a déjà réalisé :

1-La formation de la question, le choix de la problématique et son inscription dans un cadre théorique,

2-La formulation d’hypothèses, sorte de réponses provisoires servant de fil conducteur au recueil de données et à la phase de questionnement. Dans ce cas, l’entretien est un outil de médiation entre le travail théorique et sa mise à l’épreuve empirique.

Jean-Claude Kaufmann qui s’est inspiré de Amselm Strauss (Grounded Theorie) et de la sociologie compréhensive de Weber défend une autre manière de faire l’enquête. Il ne s’agit pas de produire des hypothèses en laboratoire, puis de considérer l’enquête par entretiens comme un moyen de les soumettre à un contrôle empirique-selon le schéma classique de *métier du sociologue :*  à l’inverse de la démarche condensée dans la formule construction de l’objet puis objectivation, l’objet est ici construit sur le terrain, c’est-à-dire dans le cadre de l’enquête, à partir de catégories indigènes, en s’efforçant de saisir progressivement le système de valeurs des indigènes interrogés. (Jean-Claude Kaufmann, *La trame conjugale*, 1992. *L’entretien compréhensif*, 2001. Amselm Strauss, *la trame de la négociation,* 1997)

3-Examiner quel type d’enquête pour savoir quel opportunité de recourir à l’enquête par entretien au lieu de l’enquêté par questionnaire ; de l’usage de l’enquête par entretien (exploratoire, principal, complémentaire).

Les trois opérations de préparation de l’enquête :

-Définition de la population et de l’échantillon. Ce qui est déjà fait dans le cadre de la construction de l’objet. En règle générale l’usage de l’entretien n’est pas associé à des enquêtes à visées statistiques qui ont besoin d’échantillon représentatif. Exemples : Jean-Claude Kaufman, s’est entretenu avec 300 personnes (200F/100H) pour connaitre leur réflexion sur une pratique féminine-qui s’élabore sous le regard des hommes : la pratique des seins nus sur la plage. En revanche, Nancy Venel, a réalisé uniquement 35 entretiens approfonis.

-Le choix du mode d’accès aux interviewés (exemple le recours à la Boule de neige utilisée par Howard Becker dans *Outsider, étude de la sociologie de la déviance, Paris, 1985,* pour s’entretenir avec les fumeurs de marijuana. L’auteur faisait partie du monde des musiciens professionnels.

-L’élaboration du plan d’entretien. (blanchet, P39/40)

Raisons du choix de l’enquête par entretien ou par questionnaire :

-En sciences sociales on dispose de quatre grande types de méthodes (techniques d’enquête) : la recherche documentaire, l’observation, le questionnaire, l’entretien.

-Chaque technique produit un type de données différentes.

-Le questionnaire provoque une réponse, l’entretien fait construire un discours.

-L’entretien s’impose à chaque fois l’on ignore le monde de référence, le questionnaire, lui, implique que l’on connaisse le monde de référence (la culture des enquêtés)

-La construction d’un questionnaire exige un choix préalable de facteurs déterminants, l’entretien n’exige pas de classement à priori des facteurs déterminants. (hypothèses)

-L’entretien convient à l’étude des individus et des groupes restreints, mais peu adapté et trop coûteux lorsqu’il est nécessaire d’interroger un grand nombre de personnes et que se pose un problème de représentativité.

-Quant aux résultats visés, l’enquête par entretien ne peut pas prendre en charge des questions causales les «  pourquoi mais fait apparaître les processus et les « comment », le questionnaire informe sur les caractéristiques de population spécifiques, et, en les classant, permet d’établir un lien de causalité probable entre caractéristiques descriptives et les comportements.

-L’entretien révèle la logique d’une action, son principe de fonctionnement, l’enquête par entretien déroule le cours des choses, les rationalités propres aux acteurs, celles à partir desquelles ils se meuvent dans un espace social, et non pas ce qui les détermine à se mouvoir dans cet espace social. (Blanchet, 2005-.40-41).

Les différents usages de l’entretien :

1-Enquête par entretien à usage exploratoire.

-L’entretien est l’outil de prédilection de la phase exploratoire d’une enquête. (Compléter les pistes de travail suggérées dans la première phrase par ses lectures.

-L’entretien à usage exploratoire peut être utilisé dans la première phase dans une enquête par questionnaire.

2-L’enquête par entretien à usage principal.

L’entretien comme mode de collecte principal des données. Cela suppose que les hypothèses aient été constituées.

3-L’enquête par entretien à usage complémentaire.

-Elle est utilisée pour enrichir la compréhension des données, soit elle les complète, ou bien encore elle contribue à leur construction et à leur interprétation P47.

-Elle peut être utilisée :

-Enquête par entretien postérieur à l’enquête par questionnaire. Elle sert à contextuer des résultats obtenus préalablement par questionnaire. Les entretiens complémentaires permettant alors l’interprétation des données déjà produites.

-L’enquête par entretien en parallèle avec l’enquête par questionnaire et autres types de collectes.

-L’enquête par l’entretien en amont et en aval de l’enquête par questionnaire ( de la première rencontre d’un couple au mariage) exp : entretiens avec 30 personnes ----choix d’un sous groupe auquel on a proposé un questionnaire construit sur la base des entretins.

**II-Les principaux types d’entretien :**

**1- L’entretien non directif, ou entretien libre, ouvert, non structuré, approfondi.**

Dans l’entretien libre ou non directif le chercheur présente brièvement le thème qu’il demande à l’enquêté d’analyser et il le laisse ensuite parler librement. L’interviewer se manifeste assez peu, ses interventions sont destinées uniquement à encourager et à aider l’enquêté afin qu’il développe son discours.

L’enquêteur adopte une neutralité bienveillante, capable de tout écouter sans être indifférent, qui ne suggère, ni n’évalue, ni argumente. (Berthier p53)

Cette position de neutralité du chercheur est remise en cause par plusieurs chercheurs dont Bourdieu qui défend l’objectivation participante en choisissant les enquêteurs en fonction de leur proximité sociale et de leur liens d’interconnaissance ou de familiarité avec les enquêtés. L’enquêteur doit s’impliquer pour inciter l’enquêté à s’y investir. Par ailleurs, l’argument avancé est de l’impossibilité de tenir ce statut de neutralité face aux sollicitations des enquêtés demandant au chercheur de s’exprimer sur les thèmes abordés

Les questions ne sont pas préparées à l’avance.

**\* Les usages de l’entretien libre :**

-Etudier des phénomènes qui n’ont pas fait l’objet d’investigation approfondies.

Les entretiens libres permettent de faire des découvertes en repérant des schémas de pensée ou des comportements qui n’avaient pas retenu l’attention des chercheures.

-Enquête à visée exploratoire.

Dans ce type d’enquête l’objectif n’est pas d’obtenir des informations précises, mais de collecter un matériau riche afin d’avoir un aperçu des principales dimensions du phénomène étudié le but de l’entretien libre est de décrire les croyances profondes des individus et d’analyser les ressorts de leurs comportements.

-Préparer compéter des enquêtes par questionnaires

**2-L’entretien semi-directif : Entretien avec guide d’entretien**

Le chercheur aborde l’entretien semi-directif avec un guide d’entretien qui dresse la liste des sujets que l’interviewé doit aborder.

L’enquêté s’exprime librement dans chaque thème, le chercheur intervient pour l’aider à s’exprimer ou l’inviter à parler d’un thème retenu dans le guide.

**\* Les usages de l’entretien semi-directif :**

-Effectuer des études d’approfondissement sur un thème qui a fait l’objet d’un travail. La différence est que l’objet de sa recherche et le terrain ne sont pas identiques.

- Préparer une enquête par questionnaire. L’analyse des données recueillies lors des entretiens permet d’identifier les principales dimensions qui devront être prises en compte dans l’élaboration de l’échelle de mesure, elle aide également à réparer les questions pertinentes qui pourront être utilisées pour appréhender les différentes facettes du phénomène. P14

\* La mise au point et l’utilisation d’un guide d’entretien :

Le guide d’entretien définit la consigne de départ, et recense les thèmes qui doivent être évoqués au cours de l’entretien, définit la stratégie que l’interviewe doit adapter. (Fenneteau P 26-27)

1- La consigne de départ doit être la même quand l’enquête est menée par plusieurs chercheurs.

2- la liste des thèmes est déterminée en fonction des objectifs et des caractéristiques de l’enquête. (exemple : 6 thèmes +les sous thèmes...)

3- l’interviewer doit définir une stratégie qui combine la directivité et la non-directivité en indiquant s’il doit présenter les thèmes dans un ordre donné ou s’il doit faire preuve de flexibilité.

Dans certains cas le guide définit et désigne les thèmes pour lesquels l’interviewer doit impérativement effectuer des relances si les individus ne fournissent pas suffisamment d’information.

Le guide peut indiquer s’il faut ou non encourager l’interviewé à développer la composante affective de son discours.

Dans certains cas le guide peut signaler les types d’interventions à privilégier ou au contraire à éviter pour ne pas bloquer l’interviewé. (Fenneteau p28)

**3-L’entretien directif. (structuré, non ouvert)**

Dans l’entretien directif, le chercheur dirige l’interview en posant des questions. Les enquêtés répondent librement, car aucune modalité de réponse ne leur est proposée (comme dans le questionnaire). L’interviewer intervient pour relancer les individus ou leur demander des précisions ou les orienter. (Fenneteau P 14)

- l’entretien directif n’est pas une enquête par questionnaires dans les questionnaires il existe lus de modalité de réponses, et s’ils n’en comportent pas la réponse attenue est relativement brève (un nom, quelque phrase). Et qui vient à effectuer des analyses quantitatives

- L’entretien directif est une technique de collecte de discours dans laquelle les interactions entre l’interviewer et l’interviewé jouent un rôle important, il fournit des indications d’ordre qualitatif. P15

- l’interviewer conduit les entretiens en posant plusieurs questions précises dans le même ordre (cohérent). Les personnes interrogées peuvent malgré tout développer un discours, le chercheur doit les laisser s’exprimer longuement et parfois de revenir en arrière afin d’apporter des corrections ou des compléments d’information

Si une personne interviewée s’égare, le chercheur intervient en effectuant un recentrage. (d’une manière courtoise). L’interviewer peut demander des éclaircissements quand la réponse est floue ou laconique. P29.

**Les usages de l’entretien directif :**

-Effectuer des études de vérification et de contrôle dans le cas ou on cherche à actualiser certaines connaissances ou à évaluer la validité des résultats obtenus avec d’autres méthodes (observation, expérimentation).

-Effectuer des études qualitatives où l’on dispose d’une grille d’analyse établie que l’on applique de manière répétée à différents objets (exemple : évaluer les messages publicitaires)

Autres types d’entretien : L’entretien ethnographique utilisé par l’anthropologue en situation d’enquête par immersion de longue durée dans un milieu d’interconnaissance. Combinaison de l’observation participante et pratique d’entretien ethnographique.

**III-Le cadre de l’entretien ou les paramètres de la situation d’entretien.**

Parmi l’ensemble des paramètres qui interviennent dans l’élaboration et le déroulement de la situation d’entretien, trois niveaux hiérarchiques de contextes peuvent être déterminés : l’environnement matériel et social, le cadre contractuel de la communication et le profil de l’interviewer et de l’interviewé.

**1-l’environnement matériel et social :**

le choix du lieu et du moment (préparation de l’entretien)

Le temps : il est recommandé de choisir une date et une heure de l’entretien en fonction de la disponibilité de l’interviewé, tenir compte de la séquence des actions quotidiennes de l’interviewé.

Le lieu : l’endroit de l’endroit de l’entretien induit des préoccupations qui apparaissent dans le discours de l’interviewer, il contribue également à déterminer la relation qui s’instaure entre ce dernier et l’interviewer. (Fenneteau.p16) le lieu peut conditionner le contenu de l’entretien.

Travail de Luc Boltanski : interroger des cadres dans leur lieu de travail ou ils sont habitués à y contrôlé leur propos. ( rue, café, maison= types de discours)

- choisir le lieu en fonction de l’objet d’étude, de l’identité des enquêtés. (exp : les élèves dans les espaces différents)

- il est recommandé de choisir une pièce calme ou l’entretien pourra se dérouler sans l’intrusion de quelqu’un.

- l’interviewer et l’interviewé doivent occuper des positions similaires autour d’une table ou de fauteuils qui se font face. P17

**2- le cadre contractuel de l’entretien.**

Pour instaurer un cadre contractuel initial, l’interviewer est tenu de dire à l’interviewé les motifs et l’objet de sa demande.

Il doit répondre à deux questions. Pourquoi cette recherche ? Pourquoi cet interview entretien ?

Présenter l’objet de la recherche.

Présenter l’objet de l’entretien, ce qu’on attend de lui

Présenter les raisons du choix de l’interviewé

Demander l’autorisation d’enregistrement. (accepter ce refus). la déontologie nous interdit d’enregistrer sans l’accord de l’intéressé.

Donner des garanties de l’anonymat. (Secret professionnel) ce qui peut permettre de vaincre les méfiances et les résistances.

Déterminer la durée approximative de l’entretien.

**3-Le profit de l’interviewer et le contexte humain :**

Le contexte humain est déterminé par les interactions entre le profil psychologique de l’interviewer et celui de l’interviewé.

Il faut qu’il n’y ait pas de déséquilibre sociologique, une grande distance sociale entre les deux inhibe l’enquêté (riche-pauvre : familier-étranger)

Il ne faut pas qu’il ait trop de rapport de familiarité, (ami) une certaine distance garantie un travail sérieux, profession il faut être neutre, ne pas orienter le discours de l’enquêté selon vos opinions.

Quoi faire de l’entretien ?

Enregistrer l’entretien ou faites une prise de notes.

Retranscrire l’entretien pour les besoins de l’analyse, sans modifier les erreurs, les silences, les mots…..

**Les modes d’intervention de l’interviewer :**

Pour favoriser la production du discours linéaire et structuré, l’interviewer dispose de trois techniques : 1- la contradiction  2- la consigne 3- la relance

1- la contradiction : L’interviewer quitte son statut de neutralité pour contraindre l’interviewé à soutenir l’argumentation de son discours. Jean-Claude Kaufmann, l’inventeur de l’entretien compréhensif (entretien qui s’inspire de celui pratiqué par les ethnologues et qui vise à saisir le regard de l’acteur, les catégories indigènes et expliquer les phénomènes étudiés en articulant le travail théorique aux données collectées, dans le cadre d’une démarche inductive) s’oppose à l’attitude classique de l’enquêteur qui doit garder ses distances et ne pas réagir, pour lui il doit rire avec l’enquêté et le contredire sans le blesser. La neutralité est illusoire pour Kaufmann.

2-Les consignes : Une consigne est une intervention visant à définir le thème du discours de l’interviewé. Elles sont formulées comme des demandes de réponse discursives concernant soit les représentations de l’interviewé : discours d’opinion :

« J’aimerais que vous me parliez de ….ce que ça représente par vous »

- soit ses expériences : discours de narration / « J’aimerais….comment ça se passe. »

3- les relances : Les relances de l’interviewer ont cette particularité d’être des commentaires ; elles prennent comme support le discours de l’interviewé.

L’enquêteur souligne, synthétise, reformule une précision et semble laisser à l’interviewé la part essentielle de la construction discursive. (Blanchet p 84)

Les relances guident le discours.

L’acte de langage accompli par l’interviewé peut être :

- Une réitération : le locuteur reprend, en le répétant, un point de vue énoncé par l’interlocuteur.

Une déclaration le locuteur (interviewer fait connaitre à l’interviewé son point de vue.

- une interrogation : l’interviewer pose une question à l’interviewé.

**Synthèse des différents types d’intervention et de relance :**

**1-Reformulation- clarification ou résumé du contenu :** redire en d’autres termes (résumé ou plus explicité) de ce que vient d’être dit par l’interviewé.

Objectif : montrer qu’on a bien compris, demander à compléter une idée. (Berthier, 2002 :55)

**2-Echo ou miroir**. Répéter un mot ou un groupe de mots ou une phrase. A petite dose, ces interventions peuvent être stimulantes.

**3-Interprétation :** C’est reformuler en allant au-delà de la pensée du sujet en lui proposant des pistes de lectures auxquelles il n’avait pas pensé

4**-Reflet :** C’est expliciter une attitude, des émotions, des sentiments non dits (suggéré dans les silences, hésitations, mimiques…..). Exemple : vous avez l’impression….cela vous….parait… ce type d’intervention est parfois nécessaire pour lever les blocages et favoriser l’auto-exploration.

**5-Recentrage :** C’est reprendre la question de départ ou relancer sur le dernier développement. Intéressant pour limiter les dégressions.

**6-Demande neutre d’informations complémentaires**. Ce sont des invitations à donner des précisions pour décrire une situation : « voudriez-vous m’expliquer d’avantage ? » « Pouvez-vous me donner une explication ? ». Revenir aux thèmes traiter superficiellement

**7-Demande d’éclaircissement**. Tactique d’incompréhension volontaire : « je ne comprends pas bien »

**8-Marque d’écoutes** : Expressions brèves qui marquent la compréhension et l’intérêt, donc invitent à poursuivre le discours « je vois » « oui »……..

**9-Silence** : Certains silences ont un effet bénéfique : temps d’autre exploration pour enrichir et formuler ses idées, retour sur soi, l’enquêteur respecte les silences pleins. En cas de silence prolongé il s’efforce de ménager des transitions : vous m’avez dit toute à l’heure…j’aimerais qu’on approfondisse…. » (Berthier : 55-56).

**IV- L’entretien de groupe.**

Forme de discussion collective dans laquelle chaque participant est invité à s’exprimer.

**Les caractéristiques :**

La spécificité de ce type d’entretien réside dans la dynamique de groupe, qui s’exprime à travers des tensions positives et négatives. Elle correspond aux ajustements successifs que les individus sont conduits à opérer pour faire face à ces tensions.

Les tensions négatives se manifestent lorsque les leaders s’affrontent et lorsque certaines personnes refusent d’adapter les normes collectives qui tendent à apparaître dans le groupe. Les tensions positives apparaissent quand certaines personnes mettent en avant leurs idées, s’efforcent de rallier les autres et tentent de donner de la cohésion au groupe en exerçant un leadership. Fenneteau P 30-31.

Les avantages et les inconvénients.

1-la présence et l’action des autres membres du groupe exercent certains effets bénéfiques qui poussent les individus à s’exprimer. Les entretiens collectifs permettent d’obtenir de l’information rapidement et à moindres coûts

2- Inconvénients : les participants ne disposent pas que d’un temps de parole limité.

Certaines personnes s’abritent derrière le discours dominant pour faire bonne figure ou pour éviter d’être mises en cause par les autres ;

Les individus qui manquent d’assurance parlent très peu quand ils sont intégrés dans un groupe. Ces individus ont tendance à être inhibés lorsqu’ils sont confrontés à des leaders qui défendent des opinions contraires aux leurs.

La plupart des interviewés répugnent à évoquer dans un groupe ce qui touche à leur vie privée ou à leur intimité.

- la réalisation des entretiens de groupe est contraignante.

Pour analyser la dynamique du groupe il faut filmer la séance. Lorsque cela s’avère impossible, on fait appel à un observateur qui se place légèrement en retrait, dans une position ou il peut voir l’ensemble des participants. Cet observateur reste silencieux et se contente de prendre des notes. Avant de commencer la séance, l’interviewer le présente aux participants en indiquant sa fonction.

- l’analyse des informations obtenues lors des entretiens de groupe est complexe.( exploitation du matériau, analyser séparément les propos des participants et relever les interactions)

**La préparation et le déroulement des entretiens de groupe**

La taille et la composition des groupes :

Le groupe est toujours de taille faible (6 à 12 personnes), ce qui permet de recueillir des données riches et il y’a peu de chances que des blocages apparaissent.

-Il faut toujours veiller à ce qu’il n’y ait pas d’hétérogénéité dans le groupe.

-Il convient de s’assurer que les individus ne se rassemblent pas trop. Ce qui permet de faire apparaitre des tensions.

-D’abord, il faut repérer les facteurs de différenciation qui risquent d’introduire des blocages et constituer plusieurs groupes distincts en séparant les individus qui pourraient avoir des difficultés à se parler. Chercher ensuite à identifier les critères qui permettent d’introduire une hétérogénéité fructueuse à l’intérieur de chacun des groupes.

Le déroulement des entretiens de groupe.

-Ouverture de la séance par la présentation du chercheur et de l’enquête et des règles de déroulement de la séance (liberté de parole,) les présents sont invités à se présenter.

Ces entretien s’ouvrent et s’achèvent de manière particulière.

-Les débuts, les participants sont sur leurs gardes, à la fin de l’entretien, l’interviewer effectue souvent une synthèse détaillée. Il fait la part des apports de chacun en respectant les divergences….

-Le déroulement de ce type d’entretien est marqué par l’alternance de périodes de crispation et d’apaisement qui sont des manifestations de la dynamique de groupe.

-L’interviewer anime la séance en se référant au guide d’entretien. Il impose au groupe d’aborder les différents thèmes en respectant un ordre défini à l’avance. Une certaine souplesse peut être envisagée (retour à un thème déjà abordé ou s’exprimer sur un autre non retenu).

-L’interviewer adopte une attitude non directive, il veille à ne pas influer sur le contenu des discussions.

-Il peut effectuer un recentrage, ou aider un intervenant pour s’exprimer. Il emploie des techniques d’intervention. Il doit garantir une certaine égalité entre les participants, en invitant les timides à prendre la parole en leur posant une question.

-Eviter que les tensions ne se transforment en blocages. Il peut inviter ceux qui s’enferment dans un conflit stérile à élargir leur analyse en évitant de se focaliser sur leurs divergences. Ou inviter ceux qui sont restés neutres d’identifier les éléments positifs et les points de convergences qui apparaissent dans le discours de ceux qui s’affrontent (Fenneteau, P36-37).

Autre forme d’entretiens.

**Le récit de vie**

Ce type d’entretien est recommandé dans une approche biographique qui combine la référence à différentes séquences temporelles de vie de l’individu et le développement de thèmes en rapport avec l’objet d’étude. Voir Daniel Bertaux, les récits de vie, Nathan, 2001.

-L’entretien film- action ou le sujet est invité à reconstituer par le menu un moment de sa vie quotidienne. (N. Berthier, 2002,59)

-La réécoute de la totalité ou de parties d’un premier entretien réalisé avec un sujet pour approfondir certains points, ou compléter les informations (Berthier, 59).

**Bibliographie sur l’entretien:**

S Beaud, F. Weber, *Guide de l’enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.

S. Beaud, l’usage de l’entretien en sciences sociales, plaidoyer pour l’entretien ethnographique, *Politix,* n°35, 1996, pp226-257.

D. Bertaux, Les récits de vie, Paris, Armand Colin, 2005.

F. Duchesne, F. Haegel, *l’enquête et ses méthodes : l’entretien collectif,* Paris, Nathan, 2004.

Jean-Claude Kaufmann, *L’entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 2001.

N. Mayer, « l’entretien selon Pierre Bourdieu. Analyse critique de « La misère du monde », *Revue française de sociologie*, 36, 2, 1995.

D. Memmi, « l’enquêteur enquêté. De la ‘’connaissance par corps’’ dans l’entretien sociologique», *Genèses,* 35, 1999.

**Jean-Pierre Olivier de Sardan[[11]](#footnote-11), « La politique du terrain », *Enquête*, Les terrains de l'enquête, 1995, :** [**http://enquete.revues.org/document263.html**](http://enquete.revues.org/document263.html)**.**

[…] Plus exactement, on pourrait parler d’une « politique de l’entretien », dont on peut évoquer les grands axes.

[**Consultation et récit**](http://enquete.revues.org/document263.html?format=print#tocfrom5) : Les entretiens oscillent en général entre deux pôles : la consultation et le récit. Celui qu’on appelle parfois un « informateur » est donc tantôt un consultant, tantôt un racontant, et souvent les deux.

*1.* L’entretien porte parfois sur des référents sociaux ou culturels sur lesquels on « consulte » l’interlocuteur. Celui-ci, invité à dire ce qu’il pense ou ce qu’il connaît de tel ou tel sujet, est supposé alors refléter au moins en partie un savoir commun qu’il partage avec d’autres acteurs locaux, voire avec l’ensemble du groupe social considéré. C’est sa « compétence » sur la société locale ou sur tel de ses segments qui est sollicitée. Cette compétence ne signifie pas qu’il soit considéré nécessairement comme un « expert » au sein de la société locale, et encore moins qu’il faille accepter le principe de l’« informateur privilégié », grand érudit sur lequel le chercheur se reposerait pour produire un récit « collectif ». La notion de « consultant » renvoie ici à un registre spécifique de discours dans les situations d’entretien, et non à un statut particulier de l’interlocuteur. […]

*2.* Mais l’enquêté peut parfois être sollicité à propos de son expérience personnelle. On lui demandera de raconter tel ou tel fragment de sa vie, de rendre compte d’événements dont il a été un acteur. C’est cette fois le registre du récit à la première personne qui sera privilégié. Une forme particulière et systématique en est évidemment l’histoire de vie, où l’autobiographie « guidée » de l’interlocuteur qui devient le thème même de l’entretien, voire de l’enquête. Il existe sur cette question une littérature particulièrement abondante. Mais beaucoup plus faciles d’accès et d’utilisation sont les « séquences de vie », c’est-à-dire des récits d’épisodes biographiques limités choisis en fonction de leur pertinence pour l’enquête (on évoquera ainsi, selon les thèmes de recherche, un départ en migration, les divers recours thérapeutiques utilisés au cours d’un épisode morbide, la conversion à une nouvelle religion, l’histoire d’un divorce ou les étapes d’un apprentissage…).

[**L’entretien comme interaction**](http://enquete.revues.org/document263.html?format=print#tocfrom6) : L’entretien ne doit pas être pour autant perçu comme une extraction minière d’informations. Dans tous les cas, l’entretien de recherche est une interaction : son déroulement dépend évidemment aussi bien des stratégies des deux (ou plus) partenaires de l’interaction, et de leurs ressources cognitives, que du contexte dans lequel celle-ci se situe.

Cette interaction peut être analysée de divers points de vue. L’ouvrage de Briggs est par exemple tout entier basé sur le constat de la réalité interactive de l’entretien[[12]](#footnote-12). Il critique salutairement l’oubli assez général de cette réalité interactive, et dénonce les « mystifications » de l’interview, « l’illusion réaliste » et la « fausse conscience d’objectivité » qui en découlent. […]

[**L’entretien comme conversation**](http://enquete.revues.org/document263.html?format=print#tocfrom7) : Rapprocher au maximum l’entretien guidé d’une situation d’interaction banale quotidienne, à savoir la conversation, est une stratégie récurrente de l’entretien ethnographique, qui vise justement à réduire au minimum l’artificialité de la situation d’entretien, et l’imposition par l’enquêteur de normes méta-communicationnelles perturbantes.

Le « dialogue », constitutif de toute conversation, n’est pas ici considéré comme une exigence idéologique, contrairement aux discours moralisateurs des postmodernes. C’est une contrainte méthodologique, visant à créer, si besoin est, une situation d’écoute telle que l’informateur de l’anthropologue puisse disposer d’une réelle liberté de propos, et ne se sente pas en situation d’interrogatoire. Il s’agit autrement dit de rapprocher le plus possible l’entretien d’un mode de communication reconnu dans la culture locale[[13]](#footnote-13). L’entretien de terrain tend ainsi à se situer aux antipodes de la situation de passation de questionnaires, qui relève d’un fort coefficient d’artificialité et de directivité, et représente assez bien cette perspective minière que j’évoquais plus haut. Ceci a des implications très pratiques sur le mode de conduite des entretiens. Il est des entretiens qui gardent en effet une structure de questionnaire, même si les questions sont dites « ouvertes ». Le guide d’entretien risque de ce fait d’enfermer l’enquêteur dans une liste de questions standards préprogrammées aux dépens de l’improvisation que réclame toute véritable discussion. On s’éloigne alors du registre de la conversation. Aussi n’est-il pas inutile de proposer une distinction entre *guide d’entretien* et *canevas d’entretien.* Le *guide d’entretien* organise à l’avance les « questions qu’on pose », et peut dériver vers le questionnaire ou l’interrogatoire. Le *canevas d’entretien,* lui, relève du « pense-bête » personnel, qui permet, tout en respectant la dynamique propre d’une discussion, de ne pas oublier les thèmes importants [...]. Il en reste aux « questions qu’on se pose », en laissant à l’improvisation et au « métier » le soin de les transformer au fil de l’entretien en « questions qu’on pose ».

En effet, les questions que le chercheur se pose sont spécifiques à sa problématique, à son objet, à son langage. Elles n’ont de pertinence que dans son univers de sens. Elles ne font pas spontanément sens pour son interlocuteur. Il faut donc les transformer en questions qui fassent sens pour celui-ci. C’est là que le savoir-faire « informel » acquis à travers l’observation participante (comme à travers les difficultés et les incompréhensions des premiers entretiens) est réinvesti, souvent inconsciemment, dans la capacité à converser sur le terrain même de son interlocuteur et en utilisant ses codes.

[**La récursivité de l’entretien**](http://enquete.revues.org/document263.html?format=print#tocfrom8) : Loin d’être simplement conçu pour obtenir de « bonnes réponses », un entretien doit aussi permettre de formuler de nouvelles questions (ou de reformuler d’anciennes questions). C’est encore là une des grandes différences entre l’entretien mené par un chercheur et le questionnaire sous-traité à des enquêteurs, et c’est là aussi une question de savoir-faire informel. Admettre les détours et les digressions de l’interlocuteur, comme ses hésitations ou ses contradictions, n’est pas simplement une question de « mise à l’aise », c’est une question d’attitude épistémologique. Quand un interlocuteur est « hors sujet », ou quand ses réponses sont confuses, le chercheur tendra encore plus l’oreille. Et loin de dédaigner l’anecdote, il la sollicitera, car c’est elle qui « parle », en ouvrant de nouvelles pistes. On pourrait parler de la *récursivité* de l’entretien de terrain[[14]](#footnote-14), en ce qu’il s’agit de s’appuyer sur ce qui a été dit pour produire de nouvelles questions. Ces questions induites par des réponses sont aussi bien des « questions qu’on se pose » (niveau stratégique de l’évolution de la problématique) que des « questions qu’on pose » (niveau tactique de l’évolution du canevas d’entretien).

Cette capacité de « décryptage instantané » qui permet de repérer, parfois pendant le cours même d’un entretien, ce qui permettra d’illustrer telle conclusion, de reformuler tel problème, de réorganiser tel ensemble de faits, c’est cela le cœur même du savoir-faire du chercheur de terrain. À cet égard l’entretien est, comme l’observation participante, un lieu privilégié de production de « modèles interprétatifs issus du terrain [...] » testés au fur et à mesure de leur émergence.

[**L’entretien comme « négociation invisible »**](http://enquete.revues.org/document263.html?format=print#tocfrom9) : L’enquêté n’a pas les mêmes « intérêts » que l’enquêteur ni les mêmes représentations de ce qu’est l’entretien. Chacun, en un certain sens, essaye de « manipuler » l’autre. L’informateur est loin d’être un pion déplacé par le chercheur ou une victime prise au piège de son incoercible curiosité. Il ne se prive pas d’utiliser des stratégies actives visant à tirer profit de l’entretien (gain en prestige, reconnaissance sociale, rétribution financière, espoir d’appui ultérieur, légitimation de son point de vue particulier…) ou des stratégies défensives visant à minimiser les risques de la parole (donner peu d’information ou des informations erronées, se débarrasser au plus vite d’un gêneur, faire plaisir en répondant ce qu’on croit que l’enquêteur attend …). Le problème du chercheur, et c’est un dilemme qui relève du *double bind,* c’est qu’il doit à la fois garder le contrôle de l’interview (car il s’agit pour lui de faire progresser son enquête) tout en laissant son interlocuteur s’exprimer comme il l’entend et à sa façon (car c’est une condition de la réussite de l’entretien). […]

[**L’entretien et la durée**](http://enquete.revues.org/document263.html?format=print#tocfrom11) : L’insertion de l’entretien dans une dimension diachronique constitue une autre forme de contraste avec la « perspective minière ». Un entretien est au moins potentiellement le début d’une série d’entretiens et, au-delà, d’une relation (même si, souvent, celle-ci tourne court). Un entretien n’est pas un dossier fermé, bouclé, mais un dossier ouvert, qui peut toujours s’enrichir. Plusieurs entretiens avec le même interlocuteur sont une façon de se rapprocher du mode de la conversation. Un entretien ultérieur permet souvent de développer et de commenter des questions soulevées lors d’un entretien précédent. […]

1. Pour un aperçu détaillé de ces scandales qui ont secoué la communauté scientifique ( en sciences médicales et en anthropologie) voir l’article de Cefaï, codifier l’engagement ethnographique, 2009.

   Exemple 1 : Le virus de l’hépatite est inoculé à partir de 1956 à des enfants déficients mentaux de l’institut Willowbrook, avec l’autorisation de leurs parents désireux d’y obtenir une place.

   Exemple 2 : Deux médecins du Brooklyn Jewish Chronic Disease Hospital injectent en 1963 des cellules de cancer à vingt-deux personnes âgées, jusqu’à ce que les familles et les médias s’en émeuvent.

   Exemple 3 : Enfin, l’expérience de Tuskegee a suivi des années 1930 à 1972 une cohorte de 399 hommes afro-américains atteints de syphilis, les tenant à l’écart, avec la complicité de leurs médecins, du traitement à la pénicilline inventé en 1947– provoquant la mort d’au moins 28 personnes

   Exemple 4 : Collaboration des chercheurs avec les services de renseignements (espionnage au profit de la CIA, pendant la guerre de Vietnam 1965.) Cefai : « Si l’on dévide le fil généalogique, les questions éthiques étaient déjà présentes, bien antérieurement, dans la discipline. Mais les années 1960 sont un moment de basculement. En 1965, le Bureau exécutif de l’AAA est interpelé à propos de l’implication d’anthropologues dans des opérations d’espionnage et de contre-insurrection, ce qui conduit à la constitution d’une Commission d’enquête et à la publication du rapport Beals en 1966 et d’un premier brouillon de Code en 1969, fortement controversé dans la *Newsletter* de l’AAA. Un premier Comité d’éthique de neuf membres est élu en 1970 et se voit d’emblée confronté au problème de la recherche clandestine au Vietnam et en Thaïlande pour les agences fédérales.. Le point intéressant est que ces premières tentatives de régulation proviennent des demandes des membres de l’AAA. Après la fin de la guerre du Vietnam, en 1975, les problèmes changent de nature. Si le problème de la collaboration avec l’Armée et la CIA ressurgit en 1983 avec les conflits d’Amérique Centrale, puis en 1990 et après 2001, à propos de la Guerre du Golfe et de la lutte contre le terrorisme, ce sont d’autres cas que recensent J. Spradley et J. Cassell.

   Exemple 5 : l’anthropologue Jean Servier au service de la colonisation. C ; Lacoste-Dujardin, Opération « oiseau bleu » 1956, Géostratégie et ethnopolitique en montagne kabyle, in Revue de l’Occident musulman et de la Méditerranée, N°41-42, 1986, PP. 167-193 [↑](#footnote-ref-1)
2. « Quelles informations divulguer et lesquelles taire ? Quelles informations censurer et lesquelles rendre anonymes ? Il est d'usage de taire les noms des lieux et des personnes, réelles ou morales, et d'être prudent dans la divulgation des faits et des opinions, pour ne pas provoquer de conflit entre des entités que l'on décrit ou ne pas se retrouver dans la peau du délateur, qui « balance » ses sources, compromettant ainsi tout travail ultérieur sur le même terrain. La confidentialité peut être aussi préservée pour éviter des sanctions ou des représailles contre les informateurs - personnes atteintes du Sida ou toxico-dépendantes, membres de réseaux religieux ou politiques plus ou moins clandestins, migrants en situation irrégulière, criminels « repentis » ou cadres « dissidents ». Les entretiens ne sont parfois pas enregistrés pour ne pas laisser de trace confiscable et utilisable par les ennemis politiques, les forces répressives ou les services secrets. Les notes de terrain sont codées, les noms propres systématiquement gommés pour éviter de pouvoir remonter jusqu'aux acteurs. L'autocensure est une pratique courante de l'ethnographie. Tout élément risquant de compromettre les enquêtés est détruit. Goffman disait que les chercheurs ne citent jamais que ce qui leur est arrivé de moins grave sur le terrain et taisent les vrais dangers. Cette forme de syndrome de Stockholm de la recherche vise autant la protection de soi que celle des autres. Peut-on par exemple restituer les propos antisémites, occasionnels ou réguliers, des membres d'une association islamique ? » **Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », *Cultures & Conflits* [En ligne],**  Cultures & Conflits n°47 3/2002 pp. 15-48 [↑](#footnote-ref-2)
3. Ces étapes de la recherche sont inspirées du modèle positiviste et poppérien. Nous présenterons dans la 2ème partie du cours l’autre modèle de recherche proposé notamment par la *Grounded Theory.* [↑](#footnote-ref-3)
4. Cefaï et Amiraux expliquent ce point : « Le point capital est qu'il n'y a pas de « données » à observer, à décrire et à interpréter sans interactions entre enquêteur et enquêtés, avec des modalités différentes pour l'observation participante, l'entretien approfondi ou le récit de vie. L'accès aux « informations » est en effet rarement donné ou immédiat. Il a un coût. Il est piégé. Qui les a produites ? Avec quelles finalités ? A qui sont-elles destinées ? Quels effets en sont attendus ? Le travail de vérification de la fiabilité des données de n'importe quel processus d'enquête est ici compliqué par le fait que les conditions de production, de conservation et de diffusion des données ne sont pas toujours explicites. L'accès aux terrains ou aux archives est contrôlé par des « parrains » (*sponsors*) et des « portiers » (*gatekeepers*) à qui il faut payer des droits d'entrée et promettre quelque rémunération matérielle ou symbolique, qu'il faut « se mettre dans la poche », dont il faut s'assurer la bienveillance et à qui il faut soutirer des autorisations et des cautions, des passe-droits et des rendez-vous. Cela n'est d'ailleurs pas systématiquement une garantie d'accès au terrain, même si cela permet dans certains cas de désamorcer certains problèmes. Si nécessaire, les « traducteurs » et les « informateurs » introduisent une autre médiation extrêmement sensible ». **Daniel Cefaï et Valérie Amiraux, « Les risques du métier. Engagements problématiques en sciences sociales. Partie 1 », *Cultures & Conflits* [En ligne], Tous les numéros, Les risques du métier, mis en ligne le 29 avril 2003. URL :** [**http://conflits.revues.org/index829.html**](http://conflits.revues.org/index829.html)Référence papier Cultures & Conflits n°47 3/2002 pp. 15-48 [↑](#footnote-ref-4)
5. « L’enquête de terrain, ou enquête ethnographique, ou enquête socio-anthropologique, repose très schématiquement sur la combinaison de quatre grandes formes de production de données : l’observation participante (l’insertion prolongée de l’enquêteur dans le milieu de vie des enquêtes), l’entretien (les interactions discursives délibérément suscitées par le chercheur), les procédés de recension (le recours à des dispositifs construits d’investigation systématique), et la collecte de sources écrites ». (O. De Sardon) [↑](#footnote-ref-5)
6. L'expression « interactionnisme symbolique » désigne globalement un courant sociologique d'origine américaine fondé sur l'idée que la société est le produit des [interactions](http://www.universalis.fr/encyclopedie/interaction-sciences-humaines/) entre les individus.

   Le pragmatisme s'est développé, sous forme d'une théorie philosophique, aux Etats-Unis à la fin du XIXe siècle, avec Charles Sanders Peirce, William James et John Dewey. Pour eux, une pensée n'a de sens que par ses implications concrètes et les idées ne sont que des instruments de la pensée. La vérité n'existe pas a priori, mais se révèle progressivement par l'expérience. [↑](#footnote-ref-6)
7. Anselm Strauss et Juliet Corbin, l’analyse de données selon la grounded theory, procédures de codage et critères d’évaluation, in Cefaï, 2003, P364. [↑](#footnote-ref-7)
8. Note n6 du traducteur Jean-Louis Fabiani, du texte de Glasser et Strauss **La production de la théorie à partir des données.** [↑](#footnote-ref-8)
9. Induction : Raisonnement qui part du particulier au général [↑](#footnote-ref-9)
10. A. Strauss (Qualitative Analysis for Social Scientists, New York, Cambridge University Press, 1987, p. 2) note ainsi que la force de l’enquête qualitative réside dans la prise en compte des contextes, alors que la force de l’enquête quantitative est d’être multivariée (multivariate) et comparative à grande échelle (cross-comparative). [↑](#footnote-ref-10)
11. Anthropologue français spécialiste des questions de développement, de la santé et de l’Afrique (Niger et Mali). Il est directeur de recherche, CNRS, directeur d’études, EHESS. Parmi ses publications :

    1995. Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social. Paris, Karthala.

    1984. Les sociétés songhay-zarma (chefs, guerriers, esclaves, paysans...). Paris, Karthala. [↑](#footnote-ref-11)
12. C. Briggs, Learning how to Ask. A Socio-Linguistic Appraisal of the Role of the Interview in Social Science Research, Cambridge, Cambridge University Press, 1986. [↑](#footnote-ref-12)
13. […] C’est pour cette raison qu’il est souvent conseillé de commencer les entretiens par un bavardage informel, ou par des questions dites « descriptives » qui sollicitent l’interlocuteur sur un registre d’énonciation qui lui est familier ou commode. Spradley insiste particulièrement sur ce type de questions descriptives (J. Spradley, The Ethnographic Interview, op. cit., p. 81-83). Il met lui aussi en parallèle conversations et entretiens ethnographiques, comme deux types proches de « speech event » dont il analyse les similitudes et les différences. [↑](#footnote-ref-13)
14. H. Schwartz & J. Jacobs, *op. cit.,* p. 45. [↑](#footnote-ref-14)